

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

90/53

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

DÉCLARATION DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

CONCERNANT LA PARTICIPATION DU CANADA

AUX POURPARLERS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

AVEC LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS

OTTAWA, ONTARIO

LE 24 SEPTEMBRE 1990

Je suis heureux d'annoncer la décision du Canada de participer avec le Mexique et les États-Unis à des pourparlers visant à établir le cadre de futures négociations concernant un accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Nous allons examiner la portée, les éléments et les méthodes qui constitueront le cadre de négociations ultérieures menant à un marché libre trilatéral.

Après avoir mené des consultations et des études préliminaires au cours de l'été, nous avons décidé que le Canada devrait participer à des discussions trilatérales visant la création d'un libre marché nord-américain.

À la suite d'une initiative prise par le Mexique au début de l'année, le Mexique et les États-Unis ont annoncé en juin dernier qu'ils s'étaient entendus en principe pour négocier un accord de libre-échange global.

Comme vous le savez, cette initiative mexicaine a été lancée plus tôt que prévu, et il est donc devenu nécessaire d'informer le Mexique et les États-Unis de notre intention d'y participer dès maintenant.

Lors de discussions tenues récemment avec le Mexique et les États-Unis, nous nous sommes tous entendus sur le fait que le Canada devrait participer aux consultations devant permettre l'établissement d'un cadre pour des négociations ultérieures sur un accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Le premier ministre du Canada a écrit au président Salinas et au président Bush afin de leur faire savoir que le Canada était intéressé à participer avec le Mexique et les États-Unis aux négociations visant la conclusion d'un accord de libre-échange nord-américain qui serait avantageux pour les trois pays.

J'ai bon espoir que les discussions préliminaires qui auront lieu au cours des prochains mois, seront productives et qu'elles permettront de constater qu'un accord avantageux pour les trois pays peut être conclu. Selon nous, les négociations en tant que telles ne devraient pas commencer avant l'année prochaine.

Au cours des derniers mois, nous avons mené des consultations et des études préliminaires, et nous avons attentivement écouté les points de vue des provinces, des entreprises et des syndicats, de même que ceux d'universitaires et de journalistes distingués.

La question de notre participation aux discussions a fait l'objet d'amples débats et reportages au Canada depuis qu'on a laissé entrevoir la perspective d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Mexique, au printemps dernier. Presque tous les analystes fiables se prononcent vigoureusement en faveur d'une participation du Canada. Par exemple, l'Institut C.D. Howe concluait récemment ce qui suit:

"En participant aux négociations, le Canada pourrait augmenter ses possibilités d'échanges commerciaux avec un nouveau marché extraverti de 85 millions de consommateurs. S'il se tient à l'écart, le Canada risque de perdre un marché mexicain en pleine expansion aux mains de compagnies américaines et aussi de perdre des investissements au profit des États-Unis, étant donné que les compagnies américaines seraient alors les seules dont les produits seraient admis en franchise sur les trois marchés [...]

Si l'on veut que le Canada participe aux négociations de façon constructive, il est indispensable qu'il y participe dès le début".

Nous sommes donc venus à la conclusion qu'il est dans l'intérêt du Canada de participer dès le départ aux négociations engagées avec les États-Unis à l'initiative du Mexique. Si nous ne participions pas à ces négociations, nous laisserions passer une chance d'influer directement sur des négociations qui pourraient bien jouer sur nos intérêts commerciaux sur le marché vital qu'est pour nous l'Amérique du Nord.

Nous voulons nous assurer autant de débouchés commerciaux que possible sur un marché nord-américain vital. Or, le Mexique occupe une place de plus en plus grande sur ce marché et est un partenaire de plus en plus important pour le Canada.

En effet, le Mexique est maintenant notre principal partenaire commercial en Amérique latine. Les réformes économiques et les mesures de libéralisation du commerce qu'il a récemment appliquées devraient à notre avis entraîner un accroissement substantiel des échanges commerciaux Canada-Mexique durant les années 90.

Au cours des dernières années, le Mexique a grandement modifié ses règlements en matière d'importation et a considérablement réduit ses barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, surtout depuis 1986, année qui a vu le Mexique adhérer à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Les réformes en question ont créé d'importants débouchés pour les exportateurs et investisseurs canadiens et elles ont ouvert la voie à une expansion des échanges commerciaux Canada-Mexique.

Le Canada se réjouit de voir le Mexique assurer sa croissance et améliorer son niveau de vie en adoptant des politiques économiques ouvertes et tournées vers l'extérieur, particulièrement dans les domaines du commerce et de l'investissement. Il est en effet dans l'intérêt mutuel des trois pays de stimuler la croissance par la libéralisation des échanges, et d'élargir ainsi les possibilités d'exportation.

Notre expérience en matière de commerce et d'investissement avec le Mexique et d'autres pays d'Amérique latine confirme que nous pouvons faire face à la concurrence. Dans les pourparlers sur le libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, notre objectif est d'accroître notre capacité de concurrencer les autres, à armes égales, sur le marché nord-américain et ailleurs.

La libéralisation du commerce a été un élément clé du succès économique du Canada. Nous avons profité de notre appartenance au GATT, et nous avons joué un rôle actif dans toutes les négociations précédentes sur la libéralisation des échanges multilatéraux. Ces pourparlers trilatéraux s'inscrivent donc dans la lignée des nombreuses autres initiatives que nous avons prises pour faire du Canada un compétiteur dynamique dans une économie mondiale de plus en plus ouverte et interdépendante.

Après avoir conclu avec les États-Unis un accord de libre-échange qui lui donne un accès garanti au marché de son premier partenaire commercial, le Canada continue de jouer un rôle important dans les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

La libéralisation des échanges est d'un intérêt majeur pour le Canada, car le tiers de son produit national brut (PNB) est tributaire des exportations. Dans une économie mondiale où la concurrence est de plus en plus féroce, nous devons être déterminés à profiter de toutes les possibilités qui s'offrent pour garantir et élargir notre accès à nos marchés les plus importants.

Il est essentiel que le Parlement et tous les Canadiens participent pleinement au processus de consultation. Nous continuerons, au cours des prochains mois, à procéder ouvertement à de vastes consultations afin que le Canada soit bien préparé pour le début des véritables négociations qui s'amorceront l'année prochaine.

C'est pourquoi nous sommes heureux que le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur tienne des audiences publiques à compter de cette semaine. Nous recevrons avec intérêt ses recommandations.

Cette semaine, mon homologue mexicain, le secrétaire au Commerce M. Serra, est en visite officielle au Canada. Je serai heureux de

pouvoir discuter plus en détail avec lui de l'extraordinaire possibilité qui nous est donnée de créer un grand marché nord-américain de plus de 350 millions de consommateurs.